



Godolphin

TROPHÉES DU
PERSONNEL DES COURSES
ET DE L'ÉLEVAGE

2023

France



Godolphin et France Galop sont associés depuis 2016 sur les Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage.

Ce magnifique projet honore et récompense les travailleurs de l'ombre de la filière équine, pour leur dévouement et leur contribution.

Les Trophées du personnel des Courses et de l'Élevage ont pour vocation de :

- Mettre en lumière vos employés.
- Leur offrir la possibilité d'être récompensés aux yeux de toute la filière.
- Les remercier davantage pour leur investissement au quotidien.
- Leur faire vivre une expérience unique et fédératrice en équipe.

LES CATÉGORIES

7
**CATÉGORIES
POUR NOMMER
VOS EMPLOYÉS**

- Leadership & Management - Responsable d'Équipe
- Dévouement pour les Courses
- Personnel d'Écurie
- Personnel de Haras
- Personnel Administratif
- Jeune Espoir
- Personnel de Soins

LEADERSHIP & MANAGEMENT RESPONSABLE D'ÉQUIPE :

Pour les employés ayant la responsabilité d'au moins 4 personnes et ayant démontré un désir de réussir au sein de la filière, ainsi que des aptitudes d'encadrement au bénéfice de leurs collègues. L'employé est capable d'organiser le travail de l'écurie ou du haras en l'absence de son supérieur. Il peut être amené à prendre des décisions importantes pour l'équipe. A des qualités de meneur(se) d'Hommes et de dirigeant(e).

C'est un trophée individuel pour un membre de l'équipe ayant un rôle de manager ou de superviseur dans une écurie de courses ou un haras.

Récompenses :

3 000€ au gagnant,
3 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes,
2 000€ pour chaque établissement employant les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes.

1 000€ pour les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes,
1 000€ pour chaque établissement employant les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes.

DÉVOUEMENT POUR LES COURSES :

Pour un membre du personnel ayant travaillé au moins 15 ans* dans la filière et qui travaille dans l'intérêt commun de l'évolution du secteur. Élément moteur d'une équipe ou pour la filière, il partage sa passion, son expérience, sa connaissance et son temps. (Responsables d'élevages, garçons de voyages, secrétaires administratives, étalonniers, premiers garçons, garçons de cour,...).

*Le cumul minimum des années salariales dans la filière équine comprend les emplois en France et à l'étranger.

Récompenses :

3 000€ au gagnant,
3 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes,
2 000€ pour chaque établissement employant les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes.

1 000€ pour les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes,
1 000€ pour chaque établissement employant les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes.

PERSONNEL D'ÉCURIE :

Pour le personnel travaillant dans une écurie de course ou de débouillage pré-entraînement et ayant fait preuve de compétences, de constance et de fiabilité. L'employé aura démontré du talent avec les chevaux, une capacité d'adaptation et un sens du travail d'équipe, en selle et/ou au sol. Enfin, avoir été impliqué dans un accomplissement « remarquable » durant la saison est un plus.

PARISTURF

Récompenses :

3 000€ au gagnant,
3 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes,
2 000€ pour chaque établissement employant les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes.

1 000€ pour les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes,
1 000€ pour chaque établissement employant les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes.

PERSONNEL DE HARAS :

Pour les personnes travaillant dans un haras et ayant fait preuve de compétence, de dévouement et de fiabilité. Aura aussi démontré du talent avec les chevaux, une capacité d'adaptation et un sens du travail en équipe.

Récompenses :

3 000€ au gagnant,
3 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes,
2 000€ pour chaque établissement employant les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes.

1 000€ pour les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes,
1 000€ pour chaque établissement employant les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes.

PERSONNEL ADMINISTRATIF :

Pour le personnel administratif de l'ensemble de la filière des courses hippiques. Élément clef pour une équipe, il s'assure du bon fonctionnement d'une entreprise et a le sens du service rendu.

Récompenses :

3 000€ au gagnant,
3 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes,
2 000€ pour chaque établissement employant les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes.

1 000€ pour les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes,
1 000€ pour chaque établissement employant les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes.

JEUNE ESPOIR :

Pour les employés de moins de 5 ans* d'expérience dans la filière. Motivés à réussir, les nominés ont déjà commencé à gravir des échelons et ont amélioré leurs connaissances et compétences, devenant un élément indispensable au sein de l'équipe.

*La période de 5 ans correspond au cumul maximum des années salariales (en France et à l'étranger) après ou pendant des études. Les stages non rémunérés et les formations continue ou en apprentissage dans la filière équine pour obtenir un diplôme type CAP, BEP, BAC, BTS ne sont pas comptabilisés dans les 5 années d'expériences. Une personne au cours de ces études est admissible dans cette catégorie.



Récompenses :

1 500€ au gagnant
1 500€ à l'établissement employeur du gagnant.

1 000€ pour les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes,
1 000€ pour chaque établissement employant les 2^{ème} et 3^{ème} finalistes.

500€ pour les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes,
500€ pour chaque établissement employant les 4^{ème} et 5^{ème} finalistes.

PERSONNEL DE SOINS :

Pour les personnes ayant un rôle dans les soins apportés aux chevaux au sein d'un haras ou d'une écurie de courses/entraînement mais aussi travaillant en tant que professionnels de la santé équine. Ils doivent avoir fait preuve de compétence, de dévouement, de confiance et de fiabilité. Aura aussi démontré du talent avec les chevaux, une capacité d'adaptation, un sens du travail en équipe au service du bien-être équin.

Récompenses :

3 000€ au gagnant,
3 000€ à une association œuvrant pour le bien-être équin.

1 000€ pour les deux finalistes,
1 000€ à une association œuvrant pour le bien-être équin.

Vous avez tous un talent à nommer

Pour toute information et pour accéder au formulaire d'inscriptions, rendez-vous sur :
www.tropheesdupersonnel.fr

LES QUESTIONS

QUI EST ÉLIGIBLE POUR LES PRIX ?

Tout le personnel des écuries de course et des haras français, employé CDI en France peut être nommé pour les prix : Personnel de Haras, Leadership & Management - Responsable d'Équipe, Jeune Espoir et Personnel d'écurie. Pour le prix Dévouement pour les Courses, il faut avoir été employé dans la filière depuis 15 ans. Pour le prix Jeune Espoir, il faut avoir été employé dans la filière depuis moins de 5 ans. Les prix Personnel de Soins, Dévouement pour les Courses et Personnel Administratif sont ouverts à l'ensemble de la filière hippique.

QUI PEUT VOUS NOMMER ?

Les dépôts de candidature pour les Trophées peuvent être fait par, mais sans s'y limiter, les employeurs, les propriétaires, les éleveurs, le personnel d'écurie et de haras, le personnel administratif... L'approbation de l'employeur est un gage de qualité de la nomination.

QUAND DOIS-JE DÉPOSER LA CANDIDATURE ?

Les candidatures peuvent être remplies ou envoyées à partir du 30 juin et jusqu'au 14 septembre 2023.

COMMENT PUIS-JE NOMINER QUELQU'UN ?

Il y a 2 types de nomination possibles : soit directement en ligne sur le site via le formulaire d'inscription, en téléchargeant le PDF sur le site puis l'envoyer rempli par mail ou par courrier postal. Par Mail à tropheesdupersonnel@france-galop.com ou par courrier à France Galop - Département Acteurs des Courses - 15 Boulevard Douaumont 75017 Paris.

EST-IL POSSIBLE DE REPRÉSENTER UNE NOMINATION ?

Il est possible et même encouragé de représenter les années suivantes une nomination d'un salarié qui n'a pas été jusqu'à l'étape des finalistes. Un salarié qui a été finaliste ou gagnant ne pourra pas être représenté pendant une durée de 5ans, éligible de nouveau la sixième année après ses gains.

**QUI NOMME
LES GAGNANTS ?**

Le processus de détermination des finalistes est fait en trois fois : Premièrement, les membres du jury vont déterminer les 10 finalistes dans toutes les catégories uniquement sur dossiers; Deuxièmement, le jury sélectionne les 5 finalistes en les contactant par téléphone ou en personne; Troisièmement, un jury final fera passer des entrevues en présence des finalistes pour déterminer le gagnant de chaque catégorie le jour de la cérémonie.

**QUI EST
GODOLPHIN ?**

Godolphin est le nom de l'entité course gérée par le Son Altesse le Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum partout dans le monde des courses et de l'élevage. Cheikh Mohammed est le souverain de Dubaï et le Vice - Président des Emirats Arabes Unis.

**QUELLE EST L'IMPLICATION
DE GODOLPHIN
DANS CES TROPHÉES ?**

Godolphin parraine actuellement le « Godolphin Stud and Stable Staff Awards » en Grande Bretagne, en Irlande, aux Etats-Unis et en Australie et est le principal bienfaiteur des prix.

**QUELLE EST L'IMPLICATION
DE FRANCE GALOP
DANS CES TROPHÉES ?**

France Galop a décidé en 2016 d'organiser les Trophées du personnel en France. Une équipe dédiée travaille chaque année à la coordination du projet : la communication, le choix du jury, la réception des candidatures et l'organisation de la cérémonie.

LES MEMBRES DU JURY

Un jury composé de 21 experts, avec un président de jury, étudiera les candidatures.

Les membres du jury sont indépendants et travaillent ou ont travaillé dans la filière des courses ou de l'élevage. Ils sont bénévoles et représentent un panel des professions des courses et de l'élevage. Bienveillance et impartialité seront les moteurs de leur travail. En cas de désaccord sur la sélection d'un dossier, le ou la Présidente du jury tranchera.

La liste sera annoncée au cours de la période d'inscription.

PROCESS DE SÉLECTION

1^{ER} ROUND

(de mi-septembre à début octobre) :

- Réception et vérification des dossiers par France Galop
- Sélection des 10 meilleurs

2^{ÈME} ROUND

(de début octobre à mi-octobre) :

- 70 Dossiers : 10 dossiers /catégorie
- Les membres du jury changent de catégorie, prennent contact avec les candidats, leurs parrains et employeurs
- Sélection des 5 finalistes/catégorie suite à une interview téléphonique et/ou une rencontre

3^{ÈME} ROUND

(le jour J) :

- 33 dossiers finalistes
- Les membres du jury changent une nouvelle fois de catégorie choisissent les gagnants / catégorie
- Tous les candidats passent devant l'ensemble du jury individuellement

” J’ai une grosse pensée pour mon équipe qui me supporte, mon patron aussi. Un grand merci à ma famille pour cette absence que j’ai au quotidien qui me permettent de vivre au quotidien mon travail auprès des chevaux et ma passion.

Romain Dupasquier,
Vainqueur catégorie
« Leadership » 2021

”

”
Ceux qui travaillent pour les écuries, pour les haras, ont vraiment besoin d’être mis en lumière

Diana Cooper,
Responsable des œuvres caritatives
chez Godolphin

”

”
Il faut témoigner jour après jour de la reconnaissance que l’on doit à ceux qui travaillent au quotidien, discrètement, secrètement presque, auprès de nos chevaux.

Edouard de Rothschild,
Président de France Galop

”

«
Toute la profession était réunie : les éleveurs, les entraîneurs, les jockeys et les salariés des écuries et des haras, cela est exceptionnel et il est important qu’ils participent tous de plus en plus à la défense de notre passion.

François Rohaut,
entraîneur

»

RAPPEL DES DATES CLÉS DES TROPHÉES

- Téléchargement du dossier d'inscription : dès aujourd'hui sur le site www.tropheesdupersonnel.fr
- Réception des dossiers d'inscriptions : du 30 juin au 14 septembre
- Journée dédiée à l'hippodrome de Deauville : 22 août 2023
- Fin des inscriptions : 14 septembre 2023
- Annonce des 70 finalistes : début octobre
- Annonce des 5 finalistes par catégorie : fin octobre
- Finale et remise de prix : 25 novembre 2023

CONTACT

Équipe Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage
01 49 10 23 37 - tropheesdupersonnel@france-galop.com

Devenez vous aussi partenaire d'une des catégories des Trophées en nous contactant.

L'équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de candidature.
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.